

**Avis du Comité technique de l'innovation en santé sur le projet d'expérimentation
PRALIMAP-INÈS Guadeloupe & Iles du Nord**

Séance du 24 décembre 2019

Le comité technique de l'innovation a été saisi pour avis le 09 décembre 2019 sur le projet de cahier des charges relatif à l'expérimentation proposé par le pôle Cnam-Istna du Cnam Grand Est. Le comité technique a examiné le projet lors de sa séance du 12 décembre 2019 et a rendu son avis le 24 décembre 2019.

En métropole, la prévalence du surpoids et de l'obésité chez les enfants et adolescents de 6-17 ans s'élevait à 17% en 2015 et celle de l'obésité était de **3,9%** (Etude Esteban 2014-2016). En Guadeloupe, la prévalence de l'obésité chez les enfants et adolescents âgés de 3 à 15 ans est de **9%** (étude Kannari 2013). Outre les nombreux problèmes de santé associés à l'obésité (maladies cardiovasculaires, problèmes respiratoires, diabète de type 2 et cancer), les conséquences immédiates de l'obésité chez les enfants et les adolescents sont souvent psychosociales avec une faible estime de soi, une baisse de la performance scolaire, un rejet social à un âge précoce et une amplification à l'adolescence. L'excès de poids à l'adolescence a été identifié comme le meilleur prédicteur de l'obésité chez les adultes et une relation inverse entre le revenu et la prévalence de l'obésité a été mise en évidence dans plusieurs publications. L'adolescence est une période clé au cours de laquelle l'adolescent acquiert une autonomie dans les choix concernant l'alimentation et l'activité physique ; c'est aussi celle où la transformation du corps est un élément essentiel du regard sur soi et à autrui. Fondé sur ces données, la prévention de l'obésité chez les enfants et les adolescents est considérée une priorité nationale en France (PNNS). Pour le porteur du projet, l'école que fréquente à cet âge la quasi-exhaustivité des enfants/adolescents est un lieu propice aux interventions adaptées à cette population tout en prenant en compte le contexte socio-économique.

Objet de l'expérimentation

L'expérimentation a pour objet de mettre en place auprès des élèves des classes de quatrième de Guadeloupe & Iles du Nord un programme de dépistage structuré du surpoids et de l'obésité avec une prise en charge initiée en milieu scolaire, collective et individuelle, adaptée au contexte socio-économique des élèves et articulée entre les acteurs du système éducatif et de soins pour notamment améliorer la capacité de l'adolescent à faire des choix favorables à la santé.

Recevabilité du projet au titre de l'article 51

Finalité organisationnelle

Le projet soumis est recevable en ce qu'il propose un dépistage du surpoids et de l'obésité, ainsi qu'une initiation de la prise en charge en milieu scolaire afin d'améliorer l'accès aux soins, la qualité de la prise en charge et l'état de santé de la population d'adolescents de la Guadeloupe par la mobilisation et la coordination des acteurs de l'éducation nationale, de la ville et de l'hôpital.

Dérogation

Le projet soumis est recevable en ce qu'il modifie les règles du paiement à l'acte par l'instauration d'une part, d'une facturation par l'IDE et le médecin généraliste de leurs interventions auprès du porteur du programme (Cnam-Istna-et/ou ARS Guadeloupe) et d'autre part, d'un forfait global pour la prise en charge des patients par les professionnels médicaux et non médicaux (médecin et IDE). A ce titre, il déroge à l'article 162-1-7 et à l'article L162-12-2 du CSS. Il est proposé également de financer les prestations délivrées par des intervenants comme la diététicienne, le psychologue et l'enseignant APA, ainsi que le financement de l'intervention concertée de l'ensemble des professionnels cités lors des réunions de

concertation pluridisciplinaires, y compris le transport de certains élèves et de leurs parents vers les services hospitaliers, en dérogeant au 1°, 2° et 6° de l'article L160-8 du CSS).

Détermination de la portée de l'expérimentation proposée

Le champ d'application de l'expérimentation proposée est de portée régionale, et concerne tous les collèges publics de la région de la Guadeloupe.

Modalités de financement du projet

Le programme proposé couvre tous les collèges de la Guadeloupe en 3 années d'inclusion (1 cohorte d'élèves par année). Il comprend d'une part, le dépistage auprès de 5950 élèves de 4^{ème} par des infirmières et médecins de l'éducation nationale ou libéraux et d'autre part le parcours de prise en charge du surpoids ou de l'obésité pour 1499 élèves diagnostiqués et qui acceptent de participer aux 5 séances collectives d'éducation thérapeutique avec le diététicien, le psychologue et l'enseignant APA, ainsi qu'aux bilans en fin de 4^{ème} et en fin de 3^{ème} année. Un parcours personnalisé est proposé à 952 élèves en situation précaire ou en obésité sévère comprenant une analyse approfondie des cas en réunion de concertation pluridisciplinaire (2 RCP) et des séances individuelles avec ces mêmes professionnels, modulées en fonction des besoins spécifiques. L'ensemble de ces interventions est réalisé au sein de l'établissement scolaire et les professionnels libéraux sont rémunérés sur la base du temps et du nombre d'interventions. Pour 240 enfants en obésité sévère un parcours de soins en ville ou en CSO est proposé avec un financement forfaitaire.

Le besoin de financement au titre de la prise en charge par le fonds pour l'innovation du système de santé s'élève à 938 259 euros pour la durée de l'expérimentation (308 043 € en 2020, 2021 et 2022 et 14 130 € en 2023). Des coûts d'ingénierie de projet sont évalués à 428 381 € (123 285 € en 2020, 129 778 € en 2021 et 2022 et 45 540 € en 2023), à financer par le fonds d'intervention régional. Le coût total est de 1 366 640 euros, soit 115 euros par élève rapportés à l'ensemble des élèves participant au dépistage, ou 456 euros par élève rapportés à l'ensemble d'élèves bénéficiant du parcours de prise en charge éducative et de soins.

Les besoins en ressources humaines notamment celles dédiées spécifiquement à la phase de dépistage et à la coordination médicale et à la gestion du programme seront réévalués, au plus tard au premier semestre 2021, par le comité technique de l'innovation en santé. Suite à cette réévaluation, le montant du financement pourrait être revu. Par conséquent, le coût du programme par patient pourrait être modifié et sera pris en compte dans l'évaluation finale de l'expérimentation et en cas de généralisation le cas échéant.

Durée de l'expérimentation

L'expérimentation est prévue pour une durée de 4 ans, à compter de publication du cahier de charges. Le programme prévoit d'inclusion des élèves dès l'année scolaire de 2019-2020. Trois cohortes d'élèves sont prévues d'être incluses par une montée en charge progressive et un suivi minimal de 2 ans par cohorte.

Modalités d'évaluation

L'évaluation est réalisée sous la responsabilité de la DREES et de la CNAM.

L'objectif de l'expérimentation est défini explicitement en ce qu'il consiste à développer un programme de dépistage structuré du surpoids et de l'obésité des élèves de quatrième avec une prise en charge initiée en milieu scolaire, collective et individuelle adaptée au contexte socio-économique des élèves.

La durée de l'expérimentation, prévue sur 4 ans, est suffisante pour permettre d'observer effets attendus à court terme et faiblement à moyen terme (recul maximum de suivi possible de 24 mois après la fin de la prise en charge pour les premiers patients recrutés). Toutefois, il ne

sera pas possible d'observer directement l'impact du dispositif sur le retard d'apparition de comorbidités à l'âge adulte.

Les territoires d'expérimentation et les populations cibles sont précisément définies et les lieux d'interventions clairement délimités. Les programmes de prise en charge sont également bien définis.

L'évaluation cherchera notamment à répondre à plusieurs catégories de questions :

- Concernant les enfants : L'expérimentation a-t-elle un effet sur l'évolution de la surcharge pondérale, entraîne-t-elle les changements attendus dans les habitudes de vie, notamment l'acquisition d'autonomie dans les choix alimentaires, permet-elle d'améliorer la qualité de vie des enfants (diminution du fardeau de l'obésité) ? L'expérimentation permet-elle de diminuer les inégalités sociales de santé ? Pour ce qui concerne les risques de complications à l'âge adulte dus au surpoids, l'évaluation ne pourra démontrer directement d'impact, la durée de l'expérimentation ne permettant pas de mesurer ces effets.
- Concernant les professionnels de santé : Observe-t-on un dynamisme au sein de la communauté des professionnels de santé ? L'expérimentation permet-elle de développer une meilleure coordination entre les milieux scolaires et sanitaires ? Le parcours des patients s'est-il amélioré (décloisonnement du parcours) ?
- L'expérimentation est-elle efficiente? L'expérimentation est-elle reproductible ?

Pour ce faire l'évaluation reposera en particulier sur un volet qualitatif (entretiens enfants, parents, professionnels de santé...), ainsi qu'un volet quantitatif reposant essentiellement sur le suivi d'indicateurs recueillis dans le cadre de l'expérimentation (évolution du Z-score, de l'IMC, du gradient social).

Avis sur le projet d'expérimentation :

- *faisabilité opérationnelle* : étant donné la phase de préparation depuis un an consolidée par une convention entre l'Insta-Cnam, l'ARS Guadeloupe et le rectorat académique de la Guadeloupe ; la mise en œuvre d'une étude de transférabilité des résultats de l'étude pilote Pralimap-Inès sur la Guadeloupe ; la large concertation avec l'ensemble des acteurs par des actions telles que l'information des professionnels (URPS médecins et infirmiers,...), l'inscription par le Rectorat de la démarche dans le programme académique (lettre adressée à tous les chefs d'établissement), la rencontre organisée avec l'ensemble des chefs d'établissement des collèges du territoire visé par la première année de déploiement, la constitution des équipes mobiles et la mise en place le comité pilotage, l'expérimentation proposée apparaît opérationnelle dans les délais proposés.
- *caractère efficient* : le coût social de l'obésité pour l'assurance maladie est globalement estimé à 2,8 milliard d'euros pour les soins de ville et 3,7 milliard d'euros pour l'hôpital (direction générale du trésor 2016). La probabilité qu'un enfant obèse le reste à l'âge adulte varie selon les études de 20 à 50 % avant la puberté, et de 50 à 70 % après la puberté. Sur la base de ce constat, l'expérimentation produirait un impact économique favorable compte tenu des coûts évités et notamment ceux liés aux comorbidités associés à l'obésité, aux troubles psychiques associés, à l'exclusion sociale. Toutefois, les coûts évités sont difficiles à chiffrer car différés dans le temps (les comorbidités dues à l'obésité vont se présenter dans un temps plus long que celui de l'adolescence).
- *caractère innovant* : l'expérimentation permet de tester un programme de dépistage et de prise en charge structuré couvrant la quasi-totalité des enfants/adolescents d'une génération par un intervention initiée en milieu scolaire, en tenant compte des facteurs

socio-économiques et en mobilisant et articulant l'ensemble des acteurs du secteur éducatif et sanitaire (rectorat académique et collèges, ARS, les professionnels libéraux et le CSO) qui habituellement interviennent en silo.

- *reproductibilité* : Le programme de dépistage et de prise en charge proposé est clairement structuré et organisé avec une description claire des ressources mobilisées, du temps et du rôle des intervenants. Le programme tel que décrit peut-être reproduit dans d'autres territoires où les partenariats avec l'ensemble des acteurs mobilisant le rectorat académique, l'administration sanitaire locale et les professionnels libéraux sont développés.

Compte tenu de ces différents éléments, le comité technique émet un avis favorable à l'autorisation, par la directrice générale de l'ARS Guadeloupe, de l'expérimentation dans les conditions précisées par le cahier des charges.

Pour le comité technique

Natacha Lemaire
Rapporteuse Générale